LE NUMERO : 25 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD"
186 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

DIMANCHE 7 NOVEMBRE 1926

BUREAUX :
ROUBAIX, Tél. 64-41, 45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING, Tél. 9-85, 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Les trente deniers de Mussolini

La dictature est avant tout un régime policier. Sans Fouché, Napoléon eut fait tôt la culbute. Sans la Tchéka, les tsars de Moscou n'existeraient plus. Le fascisme qui est la super-dictature, vient de se révéler comme la plus basse combinaison de police que l'on ait connue.

Au moment où Mussolini et ses partisans accusaient la France de favoriser les complots et d'encourager l'assassinat politique, il est prouvé que l'Italie versait un demi-million au traître Ricciotti Garibaldi pour tenir, dans notre pays, officine de conspirateurs et... de mouchards.

Quel écœurement de voir jaillir tant de boue sur ce nom de Garibaldi qui personnifiait, dans le passé, un idéalisme chevaleresque et un romantisme politique bien fait pour être admiré des généreux Français !

Elles sont également misérables, les mains fascistes qui ont versé les trente deniers et les mains du Judas qui les accepta, pour livrer au bourreau de Mussolini ou de Primo de Rivera, des illuminés qui croient encore à la puissance des complots !

Mais si ce roman policier soulève un profond dégoût en France, il donne à notre gouvernement le droit de parler haut et ferme au dictateur italien.

Nous avons essuyé, avec une patience étonnante, les injures, les accusations, les manœuvres du fascisme. L'autre jour, Mussolini nous menaçait encore de « la forêt de baïonnettes » de ses fascio.

Cette forêt n'était qu'une forêt de Bondy avec des argousins et des chenapans à tous les carrefours.

Une explication est nécessaire à la face de l'Europe.

Quand un régime s'avilit au point de payer des sbires pour troubler la paix dans les pays voisins, il a une audace impudente en promulguant en même temps cette loi inouïe « qui punit de 5 à 15 ans de réclusion tout étranger qui, à l'étranger même, dira du mal du fascisme ».

Le Gouvernement de la République doit demander une solennelle réparation. Après les attentats de Vintimille sur des cheminots français, après les insultes à nos consulats, après l'outrageante intrigue de Garibaldi, la démocratie française ne saurait supporter ni un mot de plus, ni une nouvelle bassesse. Cela a beau être l'histoire de Judas, Ponce Pilate n'a plus le droit de s'en laver les mains !

Eug. GUILLAUME.

L'œil qui explore le ciel

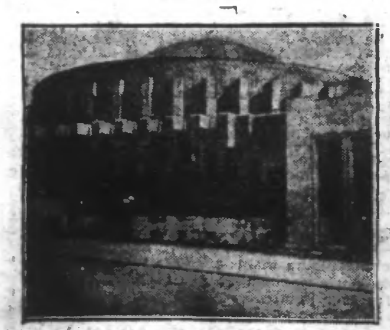

Ce bâtiment de style bizarre, est le gigantesque Planetarium qui vient d'être inauguré à Dusseldorf, et de la coupole duquel on peut compter la nuit, par temps clair, 100.000 étoiles

La livre à 146,10 Le dollar à 30,17

Le revirement qui s'est ébauché sur notre marché des changes dès le début de la matinée de vendredi, arrêtant les achats de francs, s'est poursuivi hier en séance officieuse. La livre a, en effet, continué d'évoluer aux alentours du cours de 146 ainsi qu'on le verra dans l'horaire ci-dessous :

A 11 heures, la devise anglaise cotait 146,10, le dollar 30,23, le belga 425 ; A 11 heures 30 : 146, 30.20 et 419.50 ; En clôture officieuse : 146,10, 30.17 et 420.25 contre 146,80, 30.52 et 419 la veille en clôture.

Nouvelle baisse du prix d'achat de l'or

La Banque de France appliquera à partir du lundi 8 novembre, pour les achats de monnaies d'or, le prix de 16 fr. 50 par gramme d'or fin, au lieu de 18 francs, tarif précédemment appliqué.

Le remboursement anticipé des bons du Trésor

Le « Journal des Débats » reproduit l'information suivante :

« Un journal annonce que l'Etat va rembourser par anticipation les Bons du Trésor émis en 1922. Nous tenons de source officielle que cette nouvelle concerne exclusivement les obligations du Trésor émises en 1922 et venant à échéance en février 1927. Conformément à ce qui a été fait en pareille espèce et à diverses reprises, les services du Ministère des Finances étudient à l'heure actuelle les modalités de ce remboursement et notamment le placement correspondant éventuel du titre nouveau. »

Les singuliers complots étrangers tramés dans notre pays

Le colonel GARIBALDI a reçu un demi-million de MUSSOLINI

Nous avons reproduit hier les aveux du colonel Ricciotti Garibaldi, disant que ce dernier trompant les antifascistes se trouvant dans la région niçoise, renseignait, moyennant finances, la police de M. Mussolini. On précise maintenant que l'aventurier a « touché » de cette façon un demi-million. On sait également qu'il a pris une part au complot catalan.

Tout cela montre bien qu'il s'agissait d'animer les esprits, en Italie, comme en Espagne, contre la France républicaine.

Nous avons dit également que M. Aristide Briand avait fait, au Conseil des Ministres de vendredi, un exposé complet sur les incidents provoqués par les fascistes italiens à Vintimille et en Tripolitaine.

Un de nos confrères parisiens ajouta à cela les précisions suivantes :

« Nous avons appris de source autorisée que le ministre des Affaires étrangères a dénoncé à ses collègues les excès commis par les bandes de M. Mussolini.

« Les membres du gouvernement français ont unanimement approuvé les remontrances que M. Briand a adressées au gouvernement italien et qu'il a décidé de renouveler sous une forme plus pressante.

« Mais une accusation plus grave encore a été portée par M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, qui a indiqué, à propos du complot catalan, que ce complot a été fomenté par le colonel Ricciotti Garibaldi, agissant pour le compte du gouvernement de M. Mussolini.

« En s'efforçant de créer une agitation en Espagne, le fascisme italien avait pour but de faire retomber la responsabilité de ces événements sur la République française et de renouer ainsi l'entente hispano-italienne, relâchée depuis plusieurs mois.»

Ces réflexions, beaucoup de Français qui ne sont pas ministres se les étaient faites.

Cependant, une note officieuse destinée à provoquer quelque apaisement dans cette grave affaire vient d'être publiée par l'Agence Havas ; la voici :

« L'information d'un journal du matin, prêtant à M. Aristide Briand et à M. Albert Sarraut certaines déclarations qui auraient été formulées au Conseil des ministres d'hier, est démentie par le ministre des Affaires étrangères et le ministre de l'Intérieur.»

Voici un démenti, mais ce qui s'est passé dans le Sud de la France n'en reste pas moins inquiétant.

Les tractations de Garibaldi

On donne les précisions suivantes sur l'affaire Garibaldi, précisions recueillies dans les milieux républicains ou antifascistes. C'est bien le colonel Garibaldi qui avait fait venir de Paris à Nice, Scivoli qui, outre la mission mystérieuse dont on devait l'investir une fois franchie la frontière italienne, devait tâcher d'entraîner les éléments antifascistes et républicains du nom de Pécant. D'autre part, Scivoli avait remis au colonel Garibaldi son passeport afin qu'il soit renouvelé. Or, c'est dans les bagages du policier italien commandeur La Polla que ce passeport a été retrouvé.

Enfin, sur Scivoli, la police italienne a trouvé quatre lettres écrites par le colonel Garibaldi et qui auraient, à Rome, leurs destinataires antifascistes notoires en bien fâcheuse posture. Les républicains italiens de Nice se rappellent qu'il y a quatre mois, le colonel Garibaldi, dont on ne se méfiait pas encore, avait obtenu les adresses de deux militants antifascistes. Depuis lors, on est sans nouvelles de ces deux hommes.

Interrogé à Paris, le colonel a reconnu que par l'entremise du policier La Polla, il avait reçu environ 500.000 francs de la police italienne, et qu'il était en « relations d'amitié » avec le colonel Macia, le chef séparatiste catalan.

Garibaldi sera interrogé de nouveau.

"Affaire embrouillée" dit M. Benoist, commissaire divisionnaire

Interrogé de nouveau à Paris, hier après-midi, le colonel Garibaldi a renouvelé ses aveux faits à Nice.

D'autre part, M. Benoist, commissaire divisionnaire à la Sûreté générale, a déclaré :

« Les papiers que nous examinons en ce moment semblent indiquer que cette affaire est plus embrouillée qu'il nous était apparu tout d'abord. La plupart des lettres saisies sont écrites en un style convenu, banal en apparence et pleines de sous-entendus.

Ainsi, une phrase comme celle-ci, relevée dans une des lettres, ne sera éclaircie que par les déclarations de Garibaldi : « On demande trois hommes pouvant remplacer un homme dont on n'est pas sûr ». Quel était cet homme ? Que se proposait-on de lui confier ? Autant de questions qu'il y a un intérêt urgent à poser à M. Garibaldi et ces phrases obscures fourmillent dans la correspondance ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Terribles inondations en Italie

On reproduit la dépêche suivante sur des inondations qui se sont produites à Bari (Italie) : « En quelques instants la ville a été complètement submergée par l'eau provenant de torrents qui s'étaient formés sur les collines rocheuses de Murgie à la suite des pluies diluviennes de ces derniers jours.

Le niveau dépasse, en certains points, trois mètres de hauteur. Des maisons se sont écroulées. Il y a des victimes. La population s'est enfuie et s'est réfugiée sur les hauteurs.

Les dégâts sont incalculables. Le quartier de Garassi est en partie détruit ; il y aurait de nombreux morts et blessés. Les orages se succèdent dans toute la région. A Jioia Delcolle, le train d'Altamura a été renversé par la violence du vent ; il y a des victimes. Le rapide parti de Rome vendredi soir, n'était pas encore arrivé hier matin.

On compte déjà 28 noyés

Après la décroissance des masses alluviennes apportées par l'inondation, quatorze cadavres ont été découverts dans la ville dont l'accès est rendu presque impraticable par la boue qui a envahi les rues.

Plusieurs maisons se sont écroulées dans les environs, où quatorze personnes ont été noyées également. Les opérations de sauvetage continuent. Le nombre des personnes sans abri, augmente continuellement.

EN DEUX LIGNES

Paris. — M. Herriot a présidé séance solennelle de rentrée de l'Université de Paris.

Poitiers. — Les époux Wauters, 65 et 66 ans, ont célébré hier leurs noces de diamant.

Karachi. — Les aviateurs Coste et Rignot ont atterri samedi matin à Karachi.

Nice. — M. Benjamin Hackett, 64 ans, s'est suicidé, selon sa lettre, parce qu'il a trop vécu.

Stockholm. — M. Carl Schwartz, chancelier des Universités de Suède, ex-prés. consul s'est suicidé.

Shanghaï. — Les troupes canadiennes ont capturé Kin-Kiang. Défaite troupes nordistes.

Athènes. — Protocole délimitation frontière gréco-turque tracé par commission internationale, élargi.

Ouverture de deux grands Congrès hier matin à Lille

CELUI DU CINEMA EDUCATEUR de la RÉGION

Avant 8 heures, hier matin, mille congressistes étaient réunis dans la Salle des Fêtes de l'Université, rue A.-Angellier. A l'heure précise d'ouverture, M. Chatelet, recteur de l'Académie, prenait place à la présidence, entouré de MM. Derome, inspecteur général de l'Enseignement ; Selliez, président de l'Union des Amicales ; Da Costa, Sarlhou, Prévost, inspecteurs d'Académie ; Larmignat, Docenlot, inspecteurs primaires ; Merchier, Michel Lefebvre, secrétaire général et secrétaire adjoint du Comité organisateur ; Combès, trésorier ; Ousselin, commissaire général adjoint.

M. CHATELET présenta d'abord ses souhaits de bienvenue aux nombreux congressistes.

Le Président des Amicales remercia tous ceux qui, de l'Aisne, des Ardennes, de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord,

M. DA COSTA — Inspecteur d'Académie
M. LARMIGNAT — Inspecteur primaire
Membres du Comité de l'Office régional du Cinéma éducateur

n'avaient pas hésité devant le long voyage pour collaborer à mettre sur pied une telle œuvre.

M. MERCHIER donna un exposé des opérations et les membres des cinq commissions furent nommés.

Les inaugurations de la matinée

Tandis que les commissions se réunissaient dans leurs salles respectives, le Bureau du Congrès inaugurait l'exposition des différents appareils installés par les maisons suivantes : Aubert, Ciné-Bloc, Didasko, Ernemann, Gaumont, Pathé, Mollier et Projection Nouvelle, etc...

Nous ne pouvons, avec regret, entrer dans le détail de cette exposition, mais nous tenons à féliciter tout spécialement le Ciné-Club et le Bouillant qui par l'ampleur de cette organisation.

Les différents rapports

Le Président des Amicales se cantonne dans le gros œuvre qui consiste à élaborer les statuts et les règlements du fonctionnement de l'Office en voie de formation.

M. René DORENLOT, inspecteur primaire, donne une longue étude destinée aux classes primaires. Il y indique très judicieusement le sens exact qu'il faut donner aux mots « film d'enseignement », puis combine l'usage de la photo fixe, avec le dessin animé et le film proprement dit.

M. JACOB, professeur au Lycée Faidherbe, condense en phrases lapidaires les formules d'application de l'invention des frères Lumière au service de l'école secondaire.

M. FONTEGNE, inspecteur général de l'enseignement technique, dit à son tour ce que l'on doit entendre par l'orientation professionnelle et l'application du cinéma dans ce rayon, les conditions spéciales que doit remplir un bon film, souligne le schéma d'un film sur le travail du bois et termine en émettant divers vœux.

Nous citerons également les rapports très documentés préparés par M. Jean MINGON, qui, l'un des premiers dans le Nord, se chargea de diffuser l'écran scolaire (1.200 séances en six mois dans les écoles), celui de M. Adrien COLLETTE, que le ministre de l'Instruction publique a dénommé « l'Apôtre du Cinéma » ; celui de M. OUSSELIN, dont le Boulonnais connaît les réalisations.

(LIRE LA SUITE EN QUATRIEME PAGE)

CELUI DES AMICALES LAÏQUES DU NORD

Le Congrès annuel de l'Union des Amicales laïques du Nord s'est ouvert hier à 8 h. 30, à la Maison des Amicales, sous la présidence de M. Selliez. M. Larmignat, inspecteur primaire, représentait l'autorité académique.

L'allocution du Président

Le Président ouvre la séance et remercie les Amicalistes présents. Le nombre est assez restreint, cela va sans dire, les membres de nos groupements sont des travailleurs qui ne peuvent disposer aisément de leur temps ; d'autres sont retenus au Congrès du Cinéma, qui se tient parallèlement au nôtre, mais il espère que l'assemblée de l'après-midi sera plus nombreuse.

Le Président de l'Union, dans une courte allocution, constate avec regret que nos Parlementaires ne s'occupent pas assez des « Amicalistes » pas plus d'ailleurs que des Instituteurs et des Institutrices. Ce sont eux pourtant qui défendent la République.

« Il faut que la situation change, dit-il. La question sera d'ailleurs examinée par la première Commission ».

Le Président donne ensuite quelques explications sur l'œuvre du Cinéma éducateur, dont la réalisation sera chose faite dans quelques heures.

Les vœux

Des vœux sont ensuite déposés par certaine Amicalistes ; quelques discussions s'engagent sur des motifs divers, des renseignements sont donnés aux questions posées. Mme Deghilage, institutrice, remercie à son tour le Président de l'Union, des éloges qu'il a fait tout à l'heure relativement au Personnel enseignant. « Il faut, dit Mme Deghilage, une union sincère entre l'Amicale et les Maîtres de l'Ecole, il doit exister entr'eux des rapports étroits, solides, et elle croit être l'interprète de ses collègues en assurant l'Union de toute la sympathie du Corps enseignant ».

Le rapport de M. Bétremieux secrétaire général

Le Secrétaire général rend compte de l'action de l'Union au cours de l'exercice 1925-1926. Le rapport, imprégné de foi et de vibrants espoirs, ne s'adresse pas seulement aux dirigeants des 260 Amicales de l'Union ; il s'adresse aussi et surtout à la foule des laïques profondément attachés à la marche de l'œuvre.

M. Bétremieux cite alors les chiffres qui forment la charpente même de l'Union : En 1924, on comptait 13 Amicales dans le Nord ; on en compte maintenant 260 et le Congrès accueillera en outre au cours de cette session un certain nombre de groupements de l'arrondissement de Cambrai. Les 280 sections diverses (éducation, physique, morale, artistique, etc.) notées en 1924, le chiffre est monté à 504 en 1926.

Les diverses manifestations

Le Secrétaire général, afin d'avoir l'occasion nouvelle de rendre hommage aux militants qui ont collaboré avec l'Union à l'organisation de diverses manifestations, rappelle les dates du Congrès de Lille des 5 et 6 décembre 1925 ; des 3, 4, 5 avril 1926, Fête fédérale de Douai ; du 6 juin à Cambrai ; du 18 juillet, lors de l'émouvante démonstration de Lille.

Ces manifestations ont permis à quatre reprises différentes, à notre démocratie, de clamer sa foi laïque, sa volonté de paix et son désir de fraternité sociale.

Les travaux du Congrès de 1925

Indépendamment des questions d'ordre intérieur qui ont reçu leur application et des vœux transmis aux Pouvoirs publics, le Congrès de 1925 s'est occupé d'une façon toute particulière du cinéma-éducateur. D'abord, son importance est considérable et si sa réalisation est difficile, le Congrès qui se tient en ce moment prouve que nous ne sommes plus éloignés de résultats satisfaisants.

(LIRE LA SUITE EN QUATRIEME PAGE)

EN QUATRIEME PAGE : Notre Chronique espérantiste.

Le IIme Salon Régional de l'Automobile et du Cycle s'ouvre aujourd'hui à Lille

UN COIN DU PALAIS-RAMEAU AU VU HIER APRES-MIDI

C'est aujourd'hui que s'ouvre à Lille, au Palais-Rameau, le IIe Salon Régional de l'Automobile, du Cycle et de leurs accessoires comme devant remporter un succès beaucoup plus grand encore que celui de l'année dernière.

En raison de l'autorisation officielle accordée par la Fédération Nationale des Constructeurs, tous les stands vacants ont été pris d'assaut. Toutes les marques, grandes et petites ont tenu à se faire représenter et toute la gamme des voitures est là, c'est-à-dire que les visiteurs seront tous satisfaits.

Si l'on compare la photographie ci-dessus avec celle que nous avons fait paraître il y a quelques jours ici-même, l'on peut se rendre compte du travail considérable accompli depuis lors. Comme nous l'a assuré M. Potigny, l'actif commissaire général, tout sera prêt ce matin à 9 heures pour l'ouverture du Salon. Nous ne pouvons que féliciter ceux qui, dans un laps de temps si court, ont réussi ce magnifique tour de force.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Un terrible drame passionnel hier à Calais

Une femme a revolvérisé son amant et a tenté de se suicider

Un drame passionnel a mis hier en émoi le quartier de Calais-Nord :

Mme Marion Antoinette, 43 ans, couturière, vivant séparée de son mari, a tiré quatre coups de revolver sur son amant, avec qui elle se trouvait dans une chambre, rue de la Victoire.

Son forfait accompli, Mme Marion a retourné son arme contre elle et s'est logée une balle dans la tempe droite. L'état des deux blessés est grave, néanmoins, on a pu procéder à leur interrogatoire à l'hôpital, où ils ont été transportés.

Le pain à 2 fr. 75 puis à 2 fr. 70 dans le Nord

Première diminution le 8 novembre Seconde le 15 novembre

Enfin ! suivant la dégringolade de la livre, le prix du pain des pauvres gens va baisser légèrement dans le Nord.

Ce ne sera pas sans peine, car il a fallu lutter pour obtenir ces résultats contre pas mal d'intérêts particuliers ligués contre l'intérêt public.

Cette baisse du prix du pain dans le Département a été décidée hier matin au cours de la séance de la Commission consultative des Farines, tenue à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. F. Leroy, secrétaire général du Nord.

Par devant MM. les Minotiers, très attentifs, — oh ! combien... — on a examiné rigoureusement les cours des blés, ceux des farines, ceux du pain et on les a comparés à la tenue actuelle du franc.

Bref, après discussion, MM. les Minotiers ont dû s'incliner.

Il a été décidé que à dater du lundi 8 novembre, le prix du kilo de pain serait de 2 fr. 75. Et qu'à partir du 15 novembre, ce prix serait encore abaissé de 0 fr. 05. Donc, à cette dernière date le prix du kilo de pain sera de 2 fr. 70.

D'autre part, la farine ne pourra dépasser 304 francs le quintal.

Cette légère, trop légère diminution ne sera, nous l'espérons, qu'un palier vers la vie moins chère. La baisse du cours de la livre aidant, l'introduction des blés étrangers restant autorisée, il est à espérer que nos ménagères pourront, d'ici quelque temps, donner à leurs enfants un pain de prix un peu moins onéreux, dussent pour cela certains intérêts trop particularistes, qui ont compté sur la spéculation pour réaliser de gros bénéfices, en souffrir quelque peu par leur faute.

Le prix de la viande "en gros" baisse ; mais celui du détail ?

La commission de la vie chère du Nord s'occupe de cette question

La Commission Départementale de la Vie Chère s'est réunie samedi, à 15 h. 30, à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. F. Leroy, secrétaire général de la Préfecture d'abord, de son Président M. Quéron, ex-sous-préfet d'Hazebrouck, ensuite.

On entendit d'abord les explications des représentants des Eleveurs de bétail de boucherie ; puis celles des Chevilleurs et du Syndicat des marchands-bouchers détaillants du Nord.

A ces derniers, on posa une question : « Pourquoi le prix de la viande, baissant en gros, n'a-t-il subi aucune diminution à la vente au détail ? ».

Ces commerçants ont le temps de réfléchir. On leur a seulement demandé de fournir chiffres et statistiques qui puissent renseigner convenablement le public.

Là-dessus, on se sépara. Mais à la prochaine réunion, cette question reviendra, on examinera les statistiques fournies et on prendra des décisions propres à favoriser l'abaissement du taux du coût de la vie.

Le lait baissera-t-il ?

La même Commission a posé aux Agriculteurs présents des questions du même genre, concernant le lait.

Des listes de prix de revient devront être fournies à la prochaine réunion.

N'oubliez pas de lire en deuxième page notre nouveau et sensationnel ciné-roman Le P'tit PARIGOT

Marie Lefebvre, la belle-mère meurtrière, a été transférée à Lille

La triste héroïne du drame de « La Solitude » a quitté hier matin la prison de Cuincy.

Prévenue, Marie Lefebvre savait qu'elle devait être transférée à la maison d'arrêt de Lille.

Aussi, est-ce sans le moindre émoi qu'elle accueillit le gardien qui vint la chercher.

Toujours hautaine et méprisante, l'affreuse mégère est montée dans le fiacre en compagnie des gendarmes. Durant le court trajet de Cuincy à la gare de Douai, la belle-mère meurtrière n'a pas prononcé une parole. A 3 h. 40 elle prenait place dans un compartiment, comme une voyageuse ordinaire, avec tranquillité, sans regrets et sans remords.

Marie Lefebvre est arrivée à Lille à 4 h. 30. Impassible, la criminelle traverse la Salle des Pas-Perdus, presque inaperçue des quelques rares personnes se trouvant à la gare à cette heure matinale.

Accompagnée de ses gardes du corps, elle monta dans un taxi qui fila à la maison d'arrêt.

La belle-mère meurtrière a été incarcérée dans la cellule des condamnés à mort, où elle attendra la décision présidentielle.

M. Charles "Le Bossu" et Cie devant la Cour d'Appel de Douai

L'épilogue de cette affaire interviendra dans huit jours

Renvoyée à deux reprises différentes, l'affaire Potvliège, Rougas et consorts, est enfin revenue hier samedi, devant la Chambre correctionnelle de la Cour de Douai.

L'affaire est vraiment drôle et les principaux personnages qui s'y meuvent, bien curieux.

Personne, assurément, ne l'a oubliée. Elle a fait, on peut le dire, un certain bruit qui lui a valu les honneurs de la vedette dans toute la presse régionale.

Cependant, avec le recul du temps, elle semble, aujourd'hui, passer un peu inaperçue.

Sa reprise — si l'on se permet de parler comme au théâtre — ne connaît point le succès de la première.

Peu de monde...

L'audience correctionnelle de Lille avait fait salle comble ; celle de la Cour d'Appel n'a attiré personne.

Le public est surtout composé de gens de robes et de quelques journalistes, mais il y a encore, retirés à l'écart, dans une encoignure de la petite salle austère, M. Desmazières et sa femme, la trop naïve Mme Desmazières, que subjugua Monsieur Charles, le « clairvoyant ».

Ils sont là tous les deux, sans mot dire, un tantinet soucieux.

Dame ! Il y a de quoi, notamment pour le brasseur de Phalempin, le souvenir des 470.525 francs, sortis de la caisse conjugale, ne doit pas égayer.

Six inculpés...

Soulignés par la présence des deux gendarmes réglementaires, six inculpés sont assis sur deux rangs ; un septième, l'huissier Emile Lepoivre, est de l'autre côté, près d'une table de la défense ; le huitième est absent : il a nom Pierre Bourdon.

Dans le groupe : Charles Potvliège, Joseph Roujas, Ernest et Léonard Brackmann, Antoine Roujas, oncle du précédent et Marie Carnus.

Tous devant la Cour que préside M. Wagon sont comme il sied, d'attitude sinon humble, du moins correcte.

Parmi les avocats : Mes Lévy-Oulmann, de Paris ; Moithy, De Lauwereyns, de Lille, etc.

En compulsant un volumineux dossier, le rapporteur, M. le conseiller Dorigny, donne lecture des documents d'instruction. Ainsi, par citations, il relate l'affaire et situe la part de responsabilité de chacun des prévenus.

Une singulière histoire

Le film oratoire se déroule et nous rappelle dans ses détails, l'histoire abracadabrante.

On assiste, tout d'abord, à la prime Raison du bossu et de Joseph Roujas.

Ça s'est passé à Paris.

Pour le monde, Roujas était secrétaire de Potvliège. En réalité, des relations tout autres, plus intimes et d'ordre très spécial, nouaient les deux coquins.

Le rapport ne nous le cache pas.

Le bosco, qui à l'époque connaissait depuis longtemps Mme Desmazières et tirait de cette femme trop crédule et surtout trop superstitieuse, des sommes importantes, se faisait passer pour brasseur. Il se disait riche de plusieurs millions. Il avait d'ailleurs le geste large, qui mieux que sa personne de nabot sut séduire Joseph Roujas.

Ils se mirent ensemble — l'allais dire, en ménage — Le soi-disant secrétaire avait flairé la bonne affaire. Tout d'abord, il se frotta les mains, mais plus tard, comme il avait les dents longues, il frotta les oreilles de Potvliège qui, à son gré, n'était point assez rémunérateur.

Et ma foi ! on imagine fort bien, l'effiangué Roujas à la face de vautour blond, menant le gibbeux Potvliège à coups de bottes.

M. Charles, d'ailleurs, se plaignait assez fréquemment des corrections qu'il recevait.

— Il prenait tout du mauvais côté, murmure le bec du vautour blond.

C'est une opinion ou une allusion.

470.000 francs pour le devin !

Enfin, on réapprend que Potvliège, qui avait connu Mme Desmazières en 1917, lui soutira 470.000 francs, par tranches confortables, en se faisant passer, aux yeux de la pauvre femme naïve à l'excès, pour un frère trappiste, et quelque chose comme un devin.

L'épouse du brasseur de Phalempin, lui avança alors des sommes coquettes pour faire dire des messes, conjurer les mauvais sorts, planter des clous dans le derrière des Saints en bois et aussi pour gagner le gros lot.

Puis nous arrivons à la responsabilité des huit prévenus.

Pour le bossu et son secrétaire, les faits ont suffisamment parlé.

Les condamnés et les acquittés

Tous deux d'ailleurs ont été condamnés à Lille, Potvliège, à 4 ans de prison ; Roujas, à 3 ans et chacun à 500 francs d'amende et solidairement à 100.000 francs de dommages-intérêts.

Les autres ont tous été acquittés : ils étaient inculpés de complicité.

Les Brackmann et Bourdon parce qu'étant belges, la loi française n'a aucun recours contre eux ; Antoine Roujas et Marie Carnus, parce que leur rôle s'est borné à retirer des fiches d'une banque où Joseph Roujas les avait mis en dépôt. Tous deux, de bonne foi, en ignoraient la provenance.

Reste M. Lepoivre, huissier, à Lille. A la requête de Joseph Roujas, il s'était entremis pour faire signer à Mme Desmazières, une reconnaissance de dettes de 50.000 francs.

L'Officier Ministériel allègue de sa bonne foi. Il affirme qu'il ignorait servir, ainsi, la cause d'un maître chanteur. Son but était de mettre fin aux prodigalités de la dame Desmazières en faveur du bossu ; pas autre chose.

Cependant l'avocat général Cruvellié n'est point de cet avis. Et s'il semble abandonner l'accusation pour les Brackmann, Antoine Roujas et Marie Carnus, il requiert contre l'huissier lillois une condamnation sévère. Quant aux deux gredins Potvliège et son complice Joseph Roujas, le ministère public demande une élévation de peine.

La partie civile sollicite la confirmation en ce qui concerne les 100.000 francs de dommages-intérêts accordés précédemment par le Tribunal de Lille.

Enfin, après les plaidoiries de Me Lévy pour Charles Potvliège la Cour renvoie la suite de l'audience à samedi prochain.

Impassibles et dignes, le clairvoyant bossu et son secrétaire montent dans le panier à salade et regagnent Cuincy.

Robert JAN.

LE MARIAGE DU PRINCE HÉRITIER DE BELGIQUE

Les membres de la mission spéciale chargée par le Président de la République de le représenter aux cérémonies du mariage du prince héritier de Belgique, quitteront Paris demain, dimanche, pour se rendre à Bruxelles. La mission emporte les cadeaux offerts par le Président de la République et le Gouvernement au prince Léopold.